

# Croissance et Société Bleues :

## quels intérêts et perspectives pour la Nouvelle- Calédonie.

### 1/ Rappel du contexte

#### 1.1/ la Nouvelle-Calédonie un pays doué

Dans un article précédent de Taï Kona<sup>1</sup> nous rappelions les caractéristiques marines et maritimes originales de la Nouvelle-Calédonie en termes de linéaire concerné (littoral, barrières récifales), de surfaces en jeu (intertidal, lagons, mer ouverte, ZEE, Extension du plateau continental), de niveaux de biodiversité peu profonde et profonde (hot spot mondial), de ressources biologiques, minérales et énergétiques<sup>2</sup>, de qualité et de potentialité en matière de sites, d'enjeux majeurs de gestion, de préservation, de conservation, de mise en valeur et de restauration, tout comme les questions de culture, d'éducation et de formation. Notre conclusion était que la Nouvelle-Calédonie, naturellement douée, avait à définir une politique intégrée maritime pour son futur.

Ceci est en cours, l'analyse stratégique « Calédonie 2025 » ayant retenu le thème Mer<sup>3</sup>.

#### 1.2/ les grands enjeux mondiaux de la maritimisation

En économie, la maritimisation est liée à :

- la mondialisation des échanges. Le transport maritime qui représente plus de 90% des échanges mondiaux en est le vecteur principal tant pour les matières premières que pour les produits finis et semi-finis ;
- la finitude des ressources terrestres qui est une réalité désormais ;
- la gestion de l'espace littoral (interface terre - mer) par rapport à la croissance démographique, au « tropisme côtier » qui est lié au poids du récréatif dans les sociétés occidentales et à l'industrialisation des pays émergents.

<sup>1</sup> "La Nouvelle-Calédonie : atouts et enjeux maritimes d'un pays "doué". Taï Kona, Notre magazine de la Mer, n°1 février-mars 2013 ; pp 12-25.

<sup>2</sup> "Les énergies marines renouvelables qu'est-ce que c'est ? Perspectives en Nouvelle-Calédonie".

Taï Kona, Notre Magazine de la Mer, n°4 août-septembre 2013 ; pp 24-40.

<sup>3</sup> Collectif. Cahier thématique mer, Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle-Calédonie (Calédonie 2025). Version de février 2013. Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. SAP. 42 pages.



Les ressources marines sont beaucoup plus abondantes que sur terre. Elles sont minérales (granulats, encroûtements, nodules polymétalliques, dépôts sulfureux...), énergétiques fossiles et renouvelables (hydrocarbures et gaz, biomasse, éolien marin, courants, marée, différences de température et de salinité...), biologiques (pêche, aquaculture, algoculture, biotechnologies...), environnementales (milieu extrêmes, sites spécifiques intertidaux, marais, estuaires, lagunes, upwellings, monts sous-marins, dorsales, rides, fosses, plaines abyssales...), spatiales (espace de navigation et de manœuvre, tourisme et sites récréatifs, résidentiel littoral, Aires Marines Protégées, réserves, sites inscrits, concessions maritimes, autres zones réglementées...), et comprennent les services rendus par les écosystèmes marins (climat, cycle de l'eau, puits de carbone, piégeage de CO<sub>2</sub>, photosynthèse, production de biomasse, approvisionnement, dessalement, refroidissement, productivité biotechnologique, maintien de la biodiversité, habitats, ressources génétiques, protection des côtes, régulation des aléas naturels, qualité des eaux, filtration, dilution, épuration,

détoxification mais aussi services sanitaires, culturels, récréatifs et d'inspiration...).

Ces ressources, dont plusieurs ne sont qu'encore peu utilisées, nécessitent pour leur exploitation durable, une accélération dans la connaissance des océans qui est elle-même source de nombreuses innovations.

#### *La mer et les littoraux au cœur de la mondialisation*

C'est dans les années 1970-1980 que la mer et les littoraux commencent à être pris en compte dans les politiques publiques dans une perspective d'aménagement du territoire et de conservation des paysages lacustres et littoraux face à une urbanisation croissante et à un phénomène de « tropisme » côtier mondial.

Cette phase est suivie dans les années 1980-1990 par un ordonnancement juridique concernant la haute mer qui, après un long processus de négociation, aboutissait en 1982 à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer.

La période 1990-2002 va voir progressivement apparaître une double évolution de la perception de la question littorale et mari-



time à travers le concept de « développement durable » puis celui de la nécessaire croissance économique en insistant sur l'importance d'associer le secteur privé comme cela a été fortement mis en avant lors du Sommet Mondial de Johannesburg (2002) pour ensuite se colorer en « croissance verte » et en « croissance bleue ».

La structuration de la question maritime, déjà solidement ancrée dans la convention des Nations Unies sur le droit de la mer, a franchi une seconde étape avec l'inclusion d'un chapitre entier sur les mers et les océans dans l'Agenda 21, Chapitre 17. C'est à présent l'ensemble de la zone économique exclusive (ZEE) et de la haute mer qui est pris en compte en continuité avec l'interface terre-mer et les bassins versants dont elle dépend selon une approche de l'ensemble du système social et écologique. De vives discussions se portent par ailleurs actuellement<sup>4</sup> sur la gouvernance des eaux internationales (au delà des ZEE et des Zones d'Extension du Plateau Continental).

<sup>4</sup>Sommet de Rio + 20 (2012) où la notion "d'économie bleue" a pour la première fois été mise en avant par les petits états insulaires du Pacifique, le Maroc et Monaco.  
<sup>5</sup> Etude INDICTA pour le GICAN (Groupement des Industries de Construction et Activités Navales).  
<sup>6</sup> Chiffres du Cluster Maritime Français.

### *L'économie maritime*

Selon les analyses des deux pôles de compétitivité « Mer » mis en place au niveau national en 2005 et désormais classés comme de rang mondial en 2012, l'économie maritime mondiale représente un chiffre d'affaire annuel de 1 500 milliards de dollars<sup>5</sup>.

Près de 190 milliards de dollars d'activité n'existaient pas il y a dix ans. Ils concernent notamment l'extraction de minéraux marins et sous-marins, les énergies marines, les biocarburants d'origine algale, l'aquaculture. D'ici à 2020, ces nouvelles activités devraient générer près de 450 milliards de dollars de chiffre d'affaire annuel.

L'économie maritime représente déjà en France 53 Md€ de CA et emploie 300 000 personnes hors tourisme<sup>6</sup>.

Il est considéré que chaque pour cent des marchés océaniques émergents représente 30 000 emplois potentiels.

Les facteurs clé de succès que constituent la sécurisation de ces activités, la production de connaissance sur le milieu, l'innovation, la formation, sont également porteurs d'activités induites et de développement économique à haute valeur ajoutée.

### *Les défis scientifiques et techniques*

Les activités économiques liées à la mer et au littoral utilisent et intègrent une palette technologique très large, allant des TIC<sup>7</sup> aux biotechnologies, outils de surveillance et métrologie, en passant par les matériaux, leur assemblage, leur protection, la robotique, la production et le stockage d'énergie, la modélisation, la collecte et le traitement intensif de données, l'observation spatiale, l'ingénierie navale et sous-marine, les technologies de pêche et de l'aquaculture...

Cependant c'est le milieu marin qui conditionne et différenciera les développements économiques. Valoriser durablement ce milieu suppose de mieux le connaître, de savoir résister à son environnement extrême (hyperbare, thermique, corrosif, chimique, climato-mécanique,...), mais aussi de comprendre sa biologie, de la biodiversité algale et planctonique aux espèces les plus évoluées.

Enfin, face aux défis sociétaux, un vaste champ de recherche s'offre dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales pour évaluer la résilience des sociétés aux variations environnementales, faire connaître et valoriser les services rendus par les écosystèmes marins, inventer de nouveaux modes de financement de la sécurisation et protection des milieux, valoriser les savoir-faire ancestraux et traditionnels, ou

encore impliquer le public dans de nouveaux modes de gouvernance.

### *Les enjeux de gouvernance*

L'océan est le moteur thermodynamique et biogéochimique du climat. Le déséquilibre de son rôle régulateur par l'effet de serre a des conséquences déjà visibles sur la température de l'eau, les migrations d'espèces marines, les calottes glaciaires et la submersion des zones inondables. En outre, piègeur d'un tiers du CO<sub>2</sub> émis, l'océan est également soumis à un risque d'acidification<sup>8</sup> dont nous ne mesurons pas encore les impacts positifs ou négatifs. L'océan est un milieu riche mais fragile dont la résilience est encore peu connue. Plus encore, l'interface terre mer et les milieux estuariens, lagunaires et coralliens sont menacés, car convoités et soumis à une anthropisation croissante, source de nombreux conflits d'usage, à la fois exposés aux pollutions telluriques alors qu'ils sont berceau de la chaîne trophique. La compatibilité entre économie résidentielle et développement économique des littoraux et des zones côtières est en question. Par ailleurs, développer durablement l'économie maritime est un enjeu d'éducation, de culture, autant que de formation.

On ajoutera à ces constats : 1) que le changement global est en route et on a encore bien peu d'outils pour le comprendre. Il faut donc lier la recherche, la formation, l'information et la gouvernance. De fait on aura besoin de l'atténuation autant que de l'adaptation (l'atténuation, c'est éviter l'ingérable; l'adaptation, c'est gérer l'inévitable) et 2) que les problèmes les plus urgents qui se posent aux sociétés

<sup>7</sup> Technologies de l'Information et de la Communication.

<sup>8</sup> L'acidification des océans. Taï Kona, Notre magazine de la Mer, n°3 Juin-juillet 2013 ; pp 14-25.



humaines sur le littoral ou en zones côtières sont sans doute moins des problèmes de déficit de connaissances, bien qu'ils existent, que des problèmes de gouvernance et d'intégration des connaissances, d'intégration des acteurs, et d'intégration des moyens. On citera par exemple au plan global : la gestion des pêches, les conflits aquaculture-tourisme, les pollutions et atteintes à la biodiversité... et plus spécifiquement pour la Nouvelle-Calédonie : la question des conflits d'usages, même au sein de typologies équivalentes (conflits entre différentes activités récréatives par exemple), celle existante entre impact minier, événements climatiques, qualité des eaux, qualité des milieux et biodiversité, ou encore celle qui existe entre développement urbain, baignade et autres activités récréatives, activités de subsistance (pêche, collecte de ressources à pied...) ou activités d'aquaculture. D'où la nécessité d'une gouvernance renouvelée des espaces marins qui sont sans frontières par définition.

### *Les défis culturels et de rayonnement*

Il est reconnu que les pays ou organisations porteurs d'une histoire et d'une actualité maritime reconnues au niveau mondial, possesseurs de culture et d'économie maritime, dont les politiques se sont basées sur les valeurs de la mer, sont

vecteurs de rayonnement<sup>9</sup>. On citera ainsi les Phéniciens, la Grèce, la République de Venise, le Portugal, la Grande Bretagne et actuellement la Chine et sa politique de développement de son « arc côtier ».

Mais comment ne pas citer ce « continent maritime » qu'est l'Océanie et dont fait partie la Nouvelle-Calédonie, immense sphère culturelle maritime qui a su rayonner sur 190° d'est en ouest (des longitudes 100° Est - les côtes Pacifique de la Thaïlande -aux longitudes 70° Ouest - les côtes Pacifique du Chili -, soit sur presque le triple de la largeur du Canada !

En conclusion de ce chapitre on peut dire que développer durablement l'économie maritime et en être capable dans le cadre des enjeux mondiaux de la maritimisation, est une véritable nouvelle frontière, à laquelle la Nouvelle-Calédonie n'échappe pas.

## 2/ L'initiative européenne « Croissance bleue » : qu'est-ce que c'est ? Où en est-on ?

Face à la crise économique qui la touche, la communauté européenne a lancé en 2010 une étude intitulée « Blue Growth : scenarios and drivers for sustainable growth from the oceans, seas & coasts » ou en

<sup>9</sup>Groupe « Mer et valeurs ». La mer ses valeurs. Edition L'Harmattan. Mars 2013. 185 pages.



français : « croissance bleue, scénarios et moteurs pour une croissance durable tirée des océans, des mers et des côtes ». Celle-ci vise à identifier des voies de développement nouvelles liées à la mer.

### 2.1/ l'étude

Elle a été confiée à trois bureaux d'études techniques internationaux, un hollandais, un britannique et un français. Elle a concerné l'Europe et ses Régions ultra-périphériques et 180 experts d'institutions et d'entreprises européennes ont été concernés. L'étude a été rendue en août 2012<sup>10</sup>. Elle a été accompagnée d'un séminaire « The Future of Marine and Maritime Innovation in Europe » tenu à Bruxelles en décembre 2011 et a abouti à une communication<sup>11</sup> et à un communiqué<sup>12</sup> de presse en mars 2013.

### 2.2/ Le contenu de l'étude

Sur le contenu on peut fournir les éléments suivants :

La mer concerne 23 pays de l'UE 28. L'économie « bleue » de l'UE représente une valeur ajoutée de 485 Milliards € pour 5,4 millions d'emplois (hors secteur militaire et hors pêche, traitée dans la Politique Commune des Pêches). La croissance attendue est forte : 590 Ma € et 7 Mo d'emplois en 2020.

L'étude souligne que :

- La mer peut et doit constituer une composante de la stratégie de développement de l'UE,
- La « croissance bleue » repose sur trois axes clefs : l'innovation, la durabilité, l'intégration.

Parmi les 27 secteurs d'activité maritime, 11 sont retenus comme majeurs pour l'avenir (horizon 2020) et se répartissent comme suit :

- Des activités économiques matures :
  - **Construction navale, ports et logistique maritime** (37% de la valeur ajoutée brute). Croissance continue (3-4%) mais stabilisation des emplois à 700 000. Le secteur le plus dynamique pourrait être celui des technologies de la protection de l'environnement (prévention, pollution, bruit...)
  - **Pétrole et gaz** (32% de la valeur ajoutée brute). Secteur en développement avec celui des technologies de la durabilité et de la sécurité.
  - **Tourisme côtier** (26% de la valeur ajoutée brute). Il emploie 2 Mo de personnes en Europe et devrait croître s'il s'adapte à des demandes nouvelles liées aux changements des populations : plus âgées, cherchant du choix et plus d'éthique...

<sup>10</sup> Ecorys, 2012 : Blue growth : scenarios and drivers for sustainable growth from the oceans, seas and coasts. Study on mature, emerging and pre-development economic activities at sea in 2020. Rapport final pour la DG Mare (UE). 202 p.

<sup>11</sup> EU. COM(2012) 494 final. Communication From The Commission To The European Parliament, The Council, The European Economic And Social Committee And The Committee Of The Regions. Blue Growth : opportunities for marine and maritime sustainable growth. (13/9/2012). 12p.

<sup>12</sup> [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-13-222\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-222_fr.htm)

- **Protection du littoral.** La protection des littoraux contre les effets directs et indirects du changement climatique deviendra une priorité politique et économique avec des besoins en BTP, ouvrages de défense, dragage...

- Des activités économiques émergentes

- **Productions aquatiques marines.** Ce secteur devrait continuer à croître en se diversifiant surtout vers l'aquaculture des algues au profit de nombreuses applications : santé, cosmétique, alimentation humaine et animale, chimie, énergie.

- **Eolien marin.** Déjà 35 000 personnes travaillent dans ce secteur, chiffre qui devrait passer à 170 000 en 2020, dans la construction, l'installation, la maintenance, le raccordement, la gestion de grands réseaux...



- **Mesures et surveillance à la mer.** C'est le secteur à la croissance la plus prometteuse (15-20% par an) pour des besoins de sécurité, de contrôle et de suivi de l'environnement et de recherche, mais l'initiative reste aux Etats.



- **Industrie de la croisière de loisir.** L'UE a des atouts dans ce domaine : chantiers, ports, destinations. Le secteur devrait créer 100 000 emplois d'ici 2020 (= total de 400 000) sous réserve de progrès notamment en matière de sécurité.

- Des activités en pré-développement

- **Biotechnologies bleues.** Ce domaine, encore objet de recherche plutôt que de développement, est riche de potentiel en molécules thérapeutiques, en bio-plastiques, enzymes et biocides avec des acteurs forts dans l'UE.

- **Energies renouvelables marines (hors éolien).** Marées, courants et vagues, énergie thermique des mers sont des sources prometteuses d'énergie à condition de progresser en technologie et de passer rapidement à l'étape du démonstrateur. Tout dépendra du prix du pétrole !

- **Minéraux marins.** Les pénuries en certains métaux (cobalt, cuivre, terres rares...) devraient commencer à se faire sentir, rendant envisageable l'exploitation des minerais marins. L'UE est cependant plus riche en technologies qu'en opérateurs et les impacts environnementaux sont encore inconnus.



### 2.3. Les recommandations de l'étude.

Le rapport final propose des recommandations pour tous les décideurs politiques. Parmi ces recommandations on retiendra :

- L'UE doit d'abord prendre en compte la montée en puissance de l'Asie dans tous les secteurs maritimes. L'innovation est encore plus le « Buzzword » pour la transformation des activités maritimes traditionnelles (ex : tourisme durable, aquaculture poly-usage...).
- L'UE doit aussi améliorer le transfert de la recherche (considérée excellente) à l'entreprise, point de faiblesse structurel, notamment dans les domaines suivants : éolien, pétrole et gaz, aquaculture. Il faut aussi développer les opportunités de synergies et de multi-usage en construction navale, surveillance des milieux, ressources et activités, biotechnologies.
- Des progrès restent à faire surtout dans 4 domaines : les cadres légaux à la mer (harmonisation), la planification spatiale et stratégique, l'acceptabilité sociale et la formation.

Les grandes façades maritimes de l'UE sont aussi analysées en termes de vulnérabilité et de potentiel de valorisation. Quatre régions sont jugées prioritaires :

- La façade nord-est Atlantique : nombreuses activités et pressions d'usage ;
- La Méditerranée : concentré des problèmes maritimes mais aussi des activités à fort potentiel ;

- L'Arctique : fort potentiel de valorisation mais dans un environnement fragile ;
- L'Outre-mer : lieu par excellence de la recherche et de l'expérimentation des technologies.

Pour ce qui concerne l'Outre-Mer, on soulignera ici que l'étude n'a considéré que les Régions Ultrapériphériques Maritimes européennes, essentiellement situées dans l'Atlantique et l'Océan Indien tropical et non les PTOM. Elle n'a donc pas considéré les cas de figure du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna, Pitcairn).

L'étude formule enfin 8 recommandations de portée politique :

1. Promouvoir la R&D dans tous les domaines maritimes
2. Faciliter les financements des phases de pré-industrialisation
3. Investir dans les systèmes « intelligents » (ex : réseaux d'énergie, gestion des ports...)
4. Renforcer le travail en « grappes » d'acteurs (clusters) maritimes
5. Anticiper les besoins spécifiques en formation
6. Développer la planification maritime en concertation avec tous les acteurs
7. Appuyer le développement local intégré (« boîte à outils » d'aménagement)
8. Encourager l'implication du grand public dans les projets maritimes

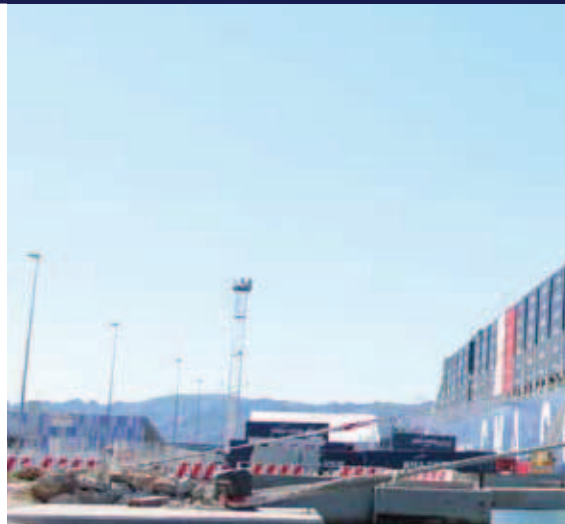


#### 2.4/ Où en sont les résultats de l'étude ?

Un communiqué de presse, cité précédemment, daté du 13 mars 2013 et intitulé : « La Commission européenne adopte des mesures visant à soutenir la croissance bleue grâce à une gestion durable des zones marines et côtières » fait état d'une proposition de directive vis à vis de la mise en place d'un cadre européen commun pour que les États membres de l'UE soient en mesure de garantir une croissance durable des activités maritimes et côtières, ainsi qu'une utilisation durable des ressources en mer et sur le littoral.

En donc un peu moins de trois ans la réflexion européenne est passée de l'état de concept relatif à des perspectives de croissance nouvelle liée à la mer à un état des lieux précis et à la décision de mettre en place une réglementation spécifique qui vise fondamentalement la construction de :

- programmes de planification de l'espace et des activités maritimes obéissant à une cartographie objective des milieux, ressources, pressions, aléas, opportunités, usages traditionnels...
- stratégies transversales coordonnées soutenant une croissance durable dans une optique de gestion intégrée des littoraux, des mers et océans ;
- politiques de connaissance et d'innovation, notamment envers des enjeux majeurs qui concernent autant les potentiels en ressources, les frontières technologiques que les équilibres sociétaux ;
- coopération internationale sur ces questions.



Cependant, si on ne veut pas se contenter de recolorer la croissance en vert ou en bleu et mettre l'économie au service de l'environnemental et du social et non l'inverse, il va falloir aller au-delà d'un simple discours technique afin de travailler à réduire l'écart entre considérations économiques, écologiques et pratique démocratique. Les formes de gouvernance ou d'équilibre entre les forces du marché, de l'Etat et de la société civile, doivent avant tout correspondre à des dispositifs qui permettent, par l'apprentissage collectif, de fabriquer de la démocratie entre les institutions et les acteurs.

Dans ce contexte, la croissance de demain devrait être fort différente de la croissance d'aujourd'hui en ce sens qu'elle ne sera plus mesurée en terme mécanique de « produit intérieur brut », mais selon des indicateurs beaucoup plus sophistiqués qui mettront notamment la valorisation du capital naturel et le bien-être humain au centre de la mesure. Tel est le projet de « Société Bleue » sur lequel nous allons revenir.



### *3/ Le cas de la Nouvelle-Calédonie*

Ce petit pays d'Océanie (250 000 habitants), doté d'un potentiel marin et maritime considérable, comme évoqué au chapitre 1.1, désormais ouvert vers le monde et chargé notamment de responsabilités de représentation régionale, se trouve à la croisée des chemins...

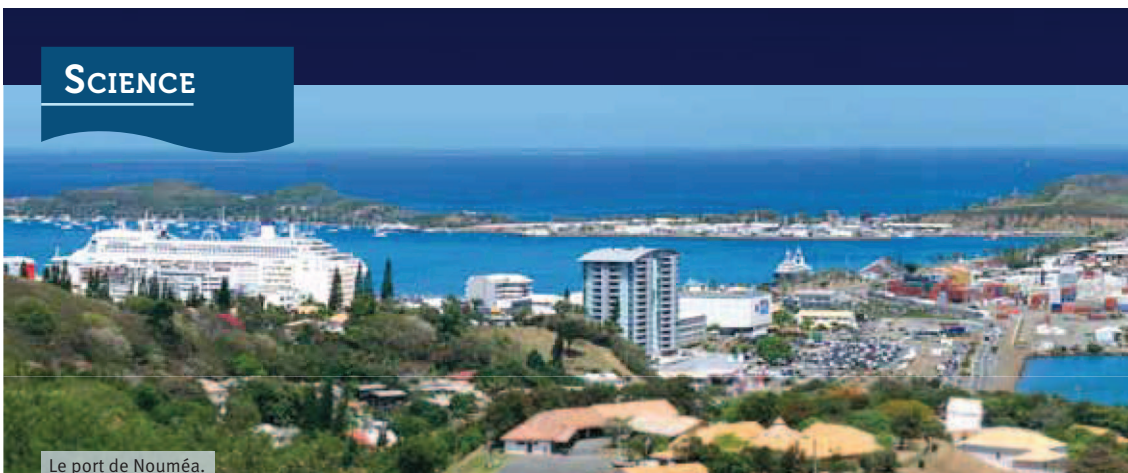
Parmi les défis qui lui sont posés il y a l'exemplarité de savoir gérer :

- son autosuffisance alimentaire,
- l'exportation et l'équilibre de sa balance commerciale,
- la diversification des filières économiques face à un nickel tout puissant,
- la mise en place de modes de gestion efficaces d'un capital naturel exceptionnel,
- l'innovation et des technologies avancées en matière de développement durable,
- la promotion de nouvelles clés en matière de bien-être humain et de fondation d'une nouvelle société basée sur le partage et héritant de valeurs universelles.

La mer est ici tout particulièrement, puisque nous sommes dans un île, une des possibilités de réponses à ces questions. Et la Nouvelle-Calédonie est en fait bien placée.

#### ***Le développement des activités économiques...***

Quand on considère les 11 axes privilégiés de travail en matière de croissance bleue mis en avant par l'étude européenne, 10 semblent se porter particulièrement sur le cas de figure du pays, même si les niveaux de maturité, d'émergence ou de pré-développement de ces axes ne sont pas forcément ceux de l'Europe ou d'autres pays développés.



Le port de Nouméa.

On pourra ainsi citer :

- pour les activités économiques matures :

- **Ports et logistique maritime.** La construction navale hormis quelques petites unités de plaisance et de nautisme n'existe pas ici. Par contre, le port de Nouméa, ce n'est peut-être pas très connu, par le volume de son trafic global (5 390 670 tonnes en 2012), est le premier port de l'Outre-Mer français. Il bénéficie d'un environnement très favorable mais se trouve face à des enjeux de développement majeurs qui sont relatifs à la croissance des tailles des navires : porte-conteneurs, pétroliers, minéraliers mais aussi paquebots (voir industrie de croisière ci-après).

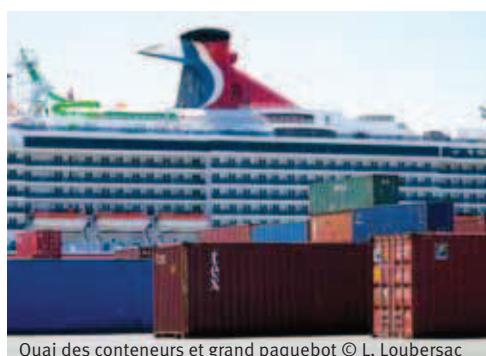
En fait Nouméa, troisième ville par le nombre d'habitants des petits pays insulaires et des PTOM du Pacifique Sud, en forte croissance, se trouve et va se trouver de plus en plus comme un nœud de trafic maritime important de la région. Par ailleurs, outre la course actuelle en matière de gigantisme vis à vis des navires de transport maritime, l'approfondissement et l'élargissement du Canal de Panama dont les travaux doivent être terminés en 2014 va voir des navires

de 300 000 tonnes et des porte-conteneurs de 12 000 EVP<sup>13</sup> passer d'Est en Ouest par cette voie, navires que le port actuel ici ne peut recevoir.

Dans ce domaine-là, en terme de croissance bleue, le port de Nouméa doit souscrire d'importants travaux d'accès en eau profonde dont certains sont en cours.

- **Tourisme côtier.** Le tourisme en Calédonie est en grande partie dépendant des sites littoraux, des lagons, voire dans l'avenir de la visite des récifs éloignés encore « pristine ».

L'activité économique relative à ce gisement existe. Nous la classons dans celle de mature puisque réelle, mais la fré-

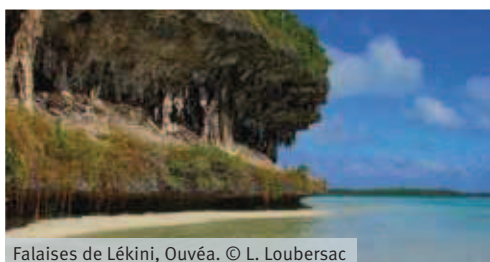


Quai des conteneurs et grand paquebot © L. Loubersac

<sup>13</sup> EVP : Equivalent Vingt Pieds



Récif Tombo, Grand Récif sud. © L. Loubersac



Falaises de Lékini, Ouvéa. © L. Loubersac



Côte Est entre Thio et Canala. © L. Loubersac

quentation est encore faible et sans nul doute la Calédonie peut mieux faire. Il est significatif de constater qu'un grand projet de tourisme durable exemplaire, celui de Gouaro Déva sur la Côte Ouest, ait été au départ construit autour d'un site patrimonial terrestre, certes exceptionnel, mais qui découvre actuellement l'existence et le potentiel de sa maritimité (un lagon étroit certainement pas le plus intéressant en terme de biodiversité mais inscrit au patrimoine mondial et fendu d'une faille dite Faille aux requins avec présence d'espèces emblématiques : tortues et dugongs, une réserve marine, une typologie de milieux naturels marins très semblables à ceux d'autres Îles du Pacifique, un bassin versant à l'amont non minier...).

On soulignera en outre ici quelques caractéristiques du pays relatives au récréatif marin qui est que la Nouvelle-Calédonie possède 6 fois plus de bateaux de plaisance ou de nautisme par habitant<sup>14</sup> que la métropole et qu'en matière de sports nautiques (surf, planche à voile, kite-surf, paddle, kayak de mer, ski nautique, plongée, chasse sous marine...) le pays est particulièrement actif, d'où une économie liée à la mer en matière d'achat, d'accastillage, d'entretien-réparation, de services divers et d'innovation non négligeable et non comptabilisée.

<sup>14</sup>Source Service de la Marine Marchande et des Pêches Maritimes

- **Industrie de la croisière de loisir.** Ce développement économique est factuel. Les grands paquebots, qui étaient peu nombreux encore, arrivent, se relayent et deviennent si gros (par exemple le Carnival Spirit de 280 m. de long et 2 200 places) que la rade ne peut les accepter et que ce sont les quais des conteneurs qui doivent les accueillir... De 70 000 en 2005 le nombre de croisiéristes entrés est passé à un tout petit peu moins de 300 000 en 2012 soit une croissance de presque 300% en 7 ans. Les armateurs n'hésitent pas à annoncer 1 000 000 de croisiéristes d'ici 2020. Ces paquebots touchent le port de Nouméa mais font également des escales l'île des Pins, à Lifou et à Maré notamment.

## SCIENCE



Le Pacific Pearl à quai à Nouméa © Office Tourisme Noumea, Romain Draz.

Nouméa représente une étape privilégiée incontournable pour le ravitaillement. Dans un rapport récent on peut cependant lire que les infrastructures développées seront un critère important avec l'installation de points d'ancrage sûrs dans le cas où l'accostage n'est pas possible. Ainsi, le secteur des croisières en Nouvelle-Calédonie est arrivé à une étape critique pour son développement et des décisions stratégiques devront être prises rapidement. Les interlocuteurs rencontrés au Seatrade chez P&O mais aussi chez Holland America Lines s'interrogent sur le développement futur en Nouvelle-Calédonie. Holland America signale déjà des difficultés à trouver des places au port de Nouméa pour ses bateaux et réfléchit à d'autres destinations dans le Pacifique. P&O recherche à diversifier son offre d'escales.

Parmi les éléments à considérer pour un développement harmonieux de cette filière bleue en Nouvelle-Calédonie<sup>15</sup> on trouve :

- 1 - la création d'une cellule institutionnelle pour valoriser la filière croisière ;
- 2 - le développement de nouvelles escales dans les 3 provinces ;
- 3 - l'aménagement des quais de Nouméa

<sup>15</sup> Tourisme de croisière. Structurer une filière adaptée au pays. Sud Info n°6. Décembre 2011

(souhait pour l'accueil de 3 paquebots en même temps, actuellement place pour 2) ;

- 4 - la promotion des savoir-faire traditionnels en mobilisant les populations locales vis-à-vis de croisiéristes friands de culture et d'authenticité ;
- 5 - la prise en compte des facteurs environnementaux afin de minimiser l'empreinte écologique de cette activité.



Escales aux Iles, île des Pins. © Agence Kenua Nouméa.



Escales aux Iles, Lifou. © Agence Kenua Nouméa.



Fermes aquacoles de l'Ouest calédonien Sodacal. © Ifremer, Y. Harache.



Fermes aquacoles de l'Ouest calédonien Montagnes Blanches. © Ifremer, Y. Harache.



Fermes aquacoles de l'Ouest calédonien Seafarm. © Ifremer, Y. Harache.

- **Filière aquacole (crevettes).** Au début des années 70 il n'y avait rien. Désormais, directement fruit de la recherche et de l'innovation portées par Ifremer en partenariat avec les collectivités et le privé, la filière crevetticole calédonienne est un fait. Elle exporte (2<sup>ème</sup> valeur après la mine), fixe des populations en brousse et est un facteur d'aménagement du territoire.

Elle est en crise, certes, et une politique de restructuration est lancée tout comme l'a été la mise en place d'un Centre Technique Aquacole, géré par ADECAL/Technopole, favorisant la valorisation de la recherche et de l'innovation, au service des exploitants privés.

La crevetticulture n'en reste pas moins un facteur de développement du pays ; de culture et d'équilibre sociétal et représente, par un ensemble de savoir-faire, une base solide de construction d'autres opportunités, notamment vis-à-vis de la mise en place d'une politique volontariste de diversification aquacole (voir ci-après).



Palangriers à quai dans le port de pêche de Nouville, Nouméa. © L. Loubersac.

- **Pêche hauturière et lagonaire.** La pêche hauturière représente une prise annuelle de 2 300 tonnes de poissons pélagiques (thons et marlins), utilise 19 palangriers et emploie 160 marins. Cette production relativement faible pour la taille de la ZEE s'oriente vers le marché local, le calédonien ayant en 10 ans pratiquement doublé sa consommation de thon. C'est aussi vers la transformation des produits que des gains économiques sont à faire. La surveillance stricte des activités de pêche dans la ZEE (voir plus loin) est garante d'un stock non surexploité. La pêche lagonaire est représentée par la pêche professionnelle (envi-

ron 1 000 tonnes, 230 navires et 450 marins), par la pêche vivrière, notamment dans les aires coutumières et par la pêche récréative qui correspond ici à une tradition : le « coup d'pêche ».

Au total les dernières estimations<sup>16</sup> font état d'un tonnage de 7 000 tonnes extraites des lagons ce qui représente un poids économique significatif et des corollaires en matière de moyens nautiques utiles, mais aussi de surveillance et de réglementation de l'exploitation de stocks de poissons lagonaire ou de crustacés surexploités dans certaines zones.

<sup>16</sup> Sources SMMPM, IAC, TNS.

- Pour les activités économiques émergentes

- **Diversification des productions aquatiques marines.** Il s'agit là encore d'enjeux majeurs que le pays a compris qu'il fallait relever.

Une aquaculture de micro-algues basée sur la complémentarité entre sites privilégiés, compétences en aquaculture, biodiversité favorable, se développe sous l'impulsion de l'Adecal avec Ifremer en soutien fondamental scientifique et technique. Les objectifs sont l'agro-alimentaire en priorité (production de biomasse et de protéines) mais ne sont pas exclues les applications dans les domaines de la cosmétique (Oméga 3, antioxydants,

pigments, huiles essentielles), de la remédiation du CO<sub>2</sub>, la question des biocarburants ne pouvant s'envisager éventuellement que sur le long terme et dans le cadre de stratégies d'alliances avec des compétences que la Calédonie ne possède pas. Par ailleurs ces diversifications en marche concernent également le poisson avec un Centre Technique dédié : le CCDTAM<sup>17</sup> de la Presqu'île de Foué, les holoturies, les pectinidés, le bénitier, les huîtres et les co-cultures telles que crevettes-holoturies, crevettes-poissons avec création de centres techniques gérés par ADECAL/Technopole...



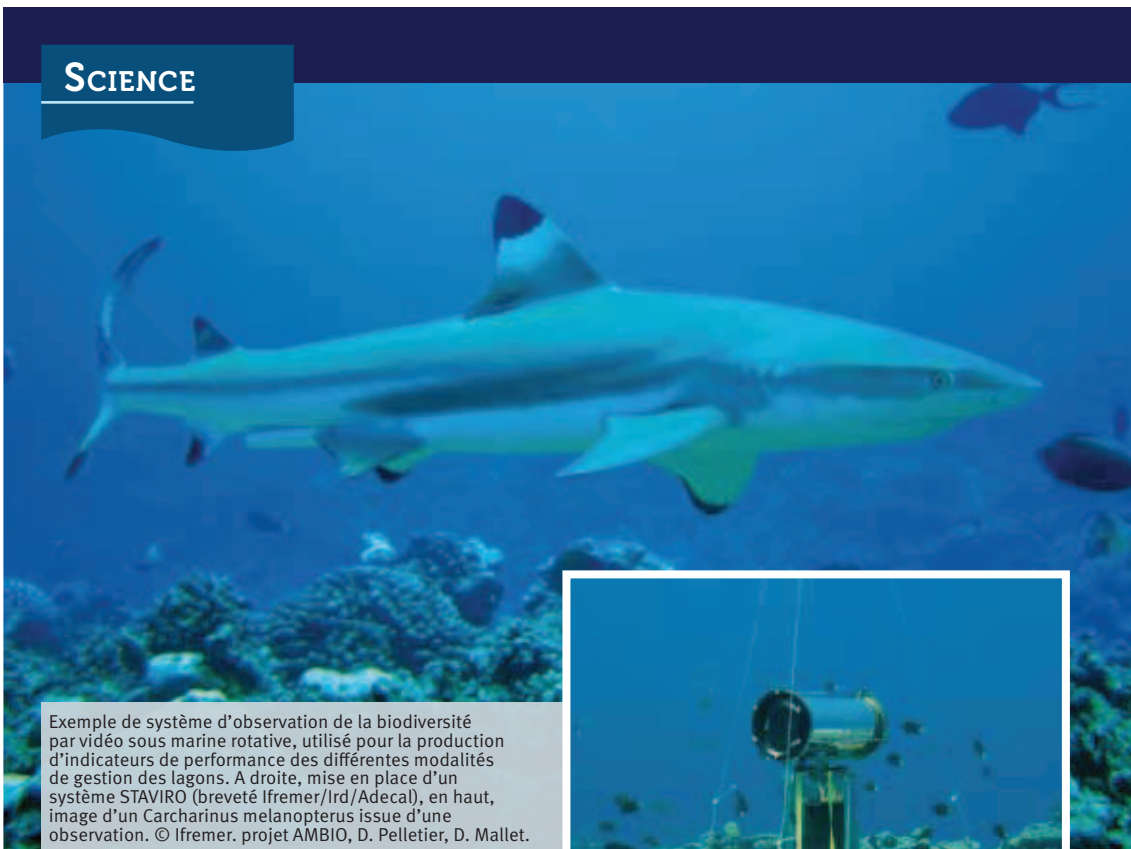
Algothèque en haut et mise en culture de micro-algues en photo-bioréacteur en bas au LEMA (Laboratoire d'Étude des Micro-Algues - ADECAL/Ifremer), locaux de l'ancien Aquarium des Lagons. © Ifremer, L. Loubersac.



- **Protection du littoral.** Ces questions sont assez récentes mais prennent des proportions majeures à la fois en matière de protection proprement dite (érosion et surcotes en Province nord ou aux îles) mais aussi en matière d'aménagement. Les questions relatives au réchauffement climatique et à la remontée du niveau des eaux, à la recherche d'agrégats marins pour la construction, à la recharge en sable de plages sont posées et, en matière d'ingénierie côtière, le pays peut être porteur d'originalités et de savoir-faire exportables.

<sup>15</sup> Centre Calédonien de Développement et de Transfert en Aquaculture Marine.





Exemple de système d'observation de la biodiversité par vidéo sous marine rotative, utilisé pour la production d'indicateurs de performance des différentes modalités de gestion des lagons. A droite, mise en place d'un système STAVIRO (breveté Ifremer/Ird/Adecap), en haut, image d'un *Carcharhinus melanopterus* issue d'une observation. © Ifremer, projet AMBIO, D. Pelletier, D. Mallet.

- **Mesures et surveillance à la mer.** La Nouvelle-Calédonie est dotée d'un capital naturel de tout premier ordre, 15 000 km<sup>2</sup> de ses lagons sont inscrits au patrimoine mondial de l'humanité. De nombreuses zones sont désormais classées comme Aires Marines Protégées, le développement économique, notamment lié à la mine, nécessite de contrôler à l'aval des activités industrielles la qualité des eaux, des milieux et des ressources. La taille de sa ZEE oblige à ce qu'un système de surveillance des activités (pêche, navigation...) et d'anticipation sur les risques liés à ces activités soit efficient et efficace, enfin, située dans une zone géographique soumise à des aléas naturels et au changement climatique (tsunamis, cyclones, très fortes pluviométries ou au contraire

sécheresses, élévation du niveau de la mer, acidification...), il lui faut se doter d'outils de mesures et de prévision. Ce sont autant de raisons qui permettent de penser que le pays peut également sur ces questions, s'il en affirme la volonté politique, se porter en pionnier au plan régional en matière de méthodologies et de technologies d'observation, de surveillance et de suivi comme de modélisation, et donc promoteur des services et expertises qui sont liés à ces systèmes.

- pour les activités en pré-développement

- **Biotechnologies bleues.** La question d'exploiter la biodiversité naturelle marine n'est pas récente. De gros efforts de recherche ont été concédés, sur l'extraction de molécules d'intérêt à partir du matériel biologique constitué par les invertébrés des lagons. Plusieurs pistes prometteuses en matière de santé (on citera ainsi les travaux de l'IRD sur la recherche d'anti cancéreux tirés d'éponges présentes dans les lagons) ont été investigués mais n'ont pas encore abouti.

Le pays n'a vraisemblablement pas les moyens ni les relais pour s'investir vers des applications en médecine humaine dont les coûts de développement et les ressources à activer sont hors de sa portée. Par contre le sujet reste totalement ouvert notamment vers ce que macroalgues, micro-algues (voir plus haut) ou encore bactéries peuvent offrir. On citera ainsi pour des applications en matière de cosmétiques (exopolysaccharides utilisables comme anti-vieillessement ou anti-solaire) ou de packaging (bio-polymères biodégradables) un programme associant Ifremer, l'IPNC et l'Université de la Nouvelle-Calédonie sur l'étude des propriétés que des bactéries extrémophiles<sup>18</sup> calédoniennes ont mises en oeuvre pour leur protection/fixation/survie/reproduction.

Celui-ci aboutit actuellement à des résultats significatifs et à la mise en place en Nouvelle-Calédonie d'une « start up » sur ces sujets soutenue par OSEO et la Technopole citée plus haut.

Nous sommes dans ce cas précis à l'interface entre activité en pré-développement et activité en émergence.

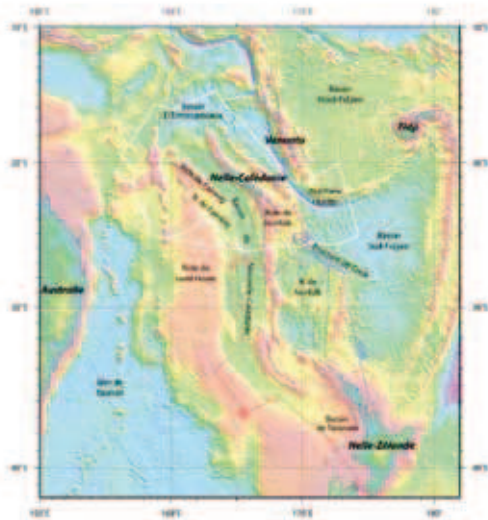


Production d'exopolysaccharides en laboratoire. Centre Ifremer de Brest © Ifremer

- **Pétrole et gaz.** La région profonde Nouvelle-Calédonie, Australie, Nouvelle-Zélande, semble être une des dernières du globe pour laquelle il manque encore un certain nombre de données fondamentales (notamment sismiques) sur les systèmes pétroliers. Cet espace contient l'un des plus grands fragments continentaux immergé au monde, la Ride de Lord Howe, qui s'est détaché de l'Australie au moment de la dispersion du Gondwana. Il est considéré comme une zone « super frontiers » principalement à cause de sa dimension, de la couverture de données associées et de ses profondeurs d'eau.

Il est reconnu que les nombreux bassins sédimentaires qui la jonchent ont pu générer des hydrocarbures et soient économiquement exploitables. L'un des enjeux de connaissance est de vérifier et de prouver la continuité géologique existante entre le bassin sédimentaire de Taranaki au Sud, là où la Nouvelle-Zélande exploite désormais du gaz et celle du bassin sédimentaire dit « bassin de Nouvelle-Calédonie » qui s'étend à une centaine de kilomètres des côtes tout le long de l'Ouest de la Grande Terre sur des profondeurs de 3 000 à 3 500m.

<sup>18</sup> Bactéries adaptées à des milieux difficiles (hypersalinité, chocs thermiques et UV, PH) et qui ont su mettre en place des mécanismes de protection notamment basés sur des films bactériens constitués de biomolécules originales.



Carte morpho-bathymétrique de la ZEE de Nouvelle-Calédonie et de la zone « Tasman frontier » avec routes des campagnes océanographiques envisagées pour 2015. Source DIMENC/Ifremer

D'importantes campagnes océanographiques associant notamment la DIMENC, l'Ifremer, l'Australie (Géosciences Australia) et la Nouvelle-Zélande (GNS Science) sont prévues pour 2015. Les opérateurs pétroliers s'intéressent de plus en plus à cette zone et la découverte de gisements de gaz où d'huile serait, sans aucun doute, un facteur majeur de croissance et de bouleversement de l'économie calédonienne. A quelle échéance ? Parler de la décennie ne semble pas totalement irréaliste, c'est-à-dire demain !

- **Minéraux marins.** La Nouvelle-Calédonie est douée d'environnements et de conditions naturelles favorables à la présence d'encroûtements cobaltifères et de dépôts sulfureux. Ces derniers sont liés aux zones de volcanisme actif comme cela

est le cas sur l'arc Matthew-Hunter mais aussi de volcanisme ancien dont on sait qu'il a existé mais que l'on connaît encore très peu. Ceci explique là aussi un programme de travail sur la connaissance des arcs volcaniques actifs ou anciens (cas de la fracture de Cook sur la ride des Loyauté) qui devrait voir se conduire d'importantes campagnes océanographiques elles aussi prévues à partir de 2015. On précisera également que la ZEE de la Nouvelle-Calédonie présente des zones de plaines abyssales (4 000m de profondeur ou plus) notamment au nord dans le « Bassin d'Entrecasteaux » et à l'est dans le « Bassin Nord Fidjien » qui peuvent être propices à la présence de champs de nodules polymétalliques. Toutes ces perspectives sont à envisager sur le long terme, notamment car les connaissances sont encore très parcellaires, et les questions d'impact sur la biodiversité profonde non maîtrisées, les technologies d'exploitation non mûres. Cependant elle ne font pas partie des domaines de l'utopie et font se rencontrer de vraies questions de recherche et de vraies questions de valorisation.



Exemples de minéralisations sous-marines profondes ; de gauche à droite : nodules polymétalliques (> 4 000m), encroûtements (1 000 - 3 000m), dépôts sulfureux (1 000 - 5 000m). © Ifremer REM/GM Brest

- **Energies renouvelables marines (y compris éolien marin).** On peut citer deux réflexions récentes sur le sujet<sup>19,20</sup>.

<sup>19</sup> L'expertise collégiale pilotée par l'IRD en 2010 à la demande du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et de l'ADEME, intitulée « l'Energie dans le Développement de la Nouvelle-Calédonie ». 472p.

<sup>20</sup> Les énergies marines renouvelables qu'est-ce que c'est? Perspectives en Nouvelle-Calédonie. Tai Kona, Notre Magazine de la Mer, n°4 août-septembre 2013 ; pp 24-40.



Celles-ci précisent que des gisements en matière d'Énergies Marines Renouvelables existent ici, plus spécifiquement pour ce qui concerne l'éolien au large (en dehors des lagons), l'énergie houlomotrice et l'énergie thermique des mers. Ces énergies ne seront pas utilisables dans un avenir proche puisque d'une part les technologies d'exploitation de ces ressources, notamment pour la houle, méritent encore des développements et qu'une expertise plus poussée des potentiels est à conduire. Cependant, là aussi il n'est pas utopique de penser qu'à long terme (une vingtaine d'années ?) la Nouvelle-Calédonie soit promotrice dans le Pacifique de premières solutions durables en matière de capture et d'exploitation de ce type d'énergies.

***...au service du bien-être  
et de l'épanouissement humain.***

Comme nous l'avons dit précédemment, l'utilisation de ce potentiel en terme d'espaces et de ressources, doit pouvoir se faire au profit de l'ensemble de la communauté calédonienne. Les concepts de « Croissance et de Société Bleues » impliquent que tout bénéfice tiré des ressources de ces espaces maritimes puisse être équitablement redistribué (sur les plans

financier, technologique et scientifique) quelles que soient les communautés. Ceci implique la reconnaissance de l'interdépendance des écosystèmes et des usages qui en sont faits. Dans ce sens, l'inscription d'une partie de son capital naturel au patrimoine de l'humanité, dont la Nouvelle-Calédonie est directement partie prenante, a beaucoup en commun avec l'approche dite « écosystémique », qui vise à quitter les formes de gestion fragmentées, limitées à la gestion d'une seule espèce ou d'un seul secteur.

A côté de la gestion par des droits de propriété individuelle ou des droits sectoriels publics, il va falloir encourager de nouvelles voies dont une qui est pratiquée de manière ancestrale dans le Pacifique et en Nouvelle-Calédonie, là où les communautés ont toujours géré collectivement leurs ressources considérées comme des biens communs. Dans ce système, l'espace comme les ressources sont utilisés mais ne sont pas appropriés. Leurs usages supposent la mise en place d'une justice distributive afin que personne ne se sente lésé, que les bénéfices comme les coûts liés aux activités humaines soient partagés de manière équitable mais aussi que les dommages environnementaux, liés aux effets non intentionnels des activités humaines, soient assumés par l'ensemble du collectif. La Nouvelle-Calédonie a une histoire, comme nous l'avons dit précédemment, il s'agit de la poursuivre, de l'amplifier et de l'adapter aux ambitions de demain, celles de construire non seulement une croissance originale et équilibrée en partie basée sur les ressources marines, mais aussi une exemplarité de « Société Bleue ».

#### 4/ L'initiative européenne « Sea for Society » qu'est-ce que c'est ?

Face au constat que les citoyens européens ne sont pas entièrement conscients du lien quotidien qu'ils ont avec les services écosystémiques marins dont ils bénéficient, ni des menaces que leur comportement fait peser sur ces services, l'Union Européenne a lancé en 2012 le projet intitulé « Sea for Society ». Celui-ci vise l'émergence d'une Société Bleue en renforçant la prise de conscience des citoyens pour l'océan. Ce projet de société prend en compte les aspects économiques (ceux de la « Croissance Bleue » citée plus avant) à la fois dans le sens de l'exploitation durable des ressources marines et de la conservation de l'écosystème marin dans son ensemble tout en intégrant les dimensions sociales et culturelles de cette croissance.



Le projet implique 11 pays européens plus Israël, 28 partenaires et rassemble des universités, ONG, centres de recherche, musées de science et centres d'innovation économique. Ensemble, ces organismes vont mobiliser chercheurs, acteurs économiques, représentants de la société civile et décideurs politiques.

<sup>21</sup> Aquarium et Centre National de la Mer situé à Boulogne sur Mer.

L'objectif ambitieux : construire ensemble la « Société Bleue » qui se décline en 6 axes principaux :

- Rassembler des parties prenantes différentes qui sont porteuses de connaissances et d'expériences complémentaires et assurer une démarche participative aboutissant à un engagement public coordonné ;
- Mettre en place un processus de consultation ouvert pour faciliter le dialogue et la coopération ;
- Partager la connaissance et inciter à relever les défis sociaux identifiés ;
- Informer et soutenir une politique de Recherche et de Développement Technologique propre au développement durable en matière marine et maritime ;
- Développer le concept de Société Bleue comme base d'une nouvelle gouvernance des choses de la mer ;
- Développer les mécanismes de responsabilisation de tous.

Ce projet européen permettra donc à la Commission Européenne d'identifier les thèmes de recherche propices aux futures politiques publiques et aux investissements en faveur d'une Société Bleue.

Tout au long de l'année 2013, des consultations des citoyens sont lancées dans plusieurs pays européens : Suède, Portugal, Pologne, Norvège, Italie, Irlande, Grèce, Espagne, France... Le volet français a démarré en présence des plus jeunes le 15 mai 2013 à Nausicà<sup>21</sup>, coordinateur central du projet. En 2014, une grande campagne de mobilisation sera élaborée pour favoriser des actions de terrain concrètes. Au printemps 2015, une conférence européenne rassemblera les conclusions et les acteurs de cette nouvelle vision des océans.



Les thèmes retenus pour cette consultation sont évidemment ceux du dossier « Croissance Bleue » mais aussi ceux d'interrogations locales :

- les océans sources d'alimentation ;
- les océans et la santé ;
- l'aménagement des territoires maritimes ;
- les transports maritimes ;
- océans et énergies ;
- océans, lieux de tourisme et de loisirs.



Consultation jeunes/citoyens sur la thématique « Océans et Énergies » dans le cadre du projet Sea for Society, Nausicaà, Centre National de la Mer, Boulogne-sur-Mer 15 mai 2013. © Nausicaà.

## 5/ Synthèse et perspectives : vers une « Croissance et une Société Bleues » en Nouvelle-Calédonie ?

La Nouvelle-Calédonie est avant tout un pays de terriens (mineurs, agriculteurs, éleveurs) qui prend conscience du « fait maritime » comme il le fait de la valeur de son capital naturel terrestre et marin qui est exceptionnelle. Pour la mer, plusieurs politiques déjà mises en place : gestion d'AMP, réserves intégrales ou tournantes, inscription des lagons au patrimoine mondial de l'humanité, sensibilisation aux impacts possibles négatifs du développement... vont dans le bon sens. Néanmoins cette prise de conscience est encore fragile et le grand public calédonien imagine en général encore mal ce que sont les services écosystémiques offerts par les milieux naturels littoraux, côtiers, lagonaires ou du large, ce qu'il en tire, ainsi que les risques que ses comportements de tous les jours peuvent faire courir aux milieux qu'il fréquente ou dont il dépend.

Par ailleurs l'organisation de cette prise de conscience, malgré le rôle que joue l'Aquarium des lagons, les activités louables de grandes ONG ou d'associations de défense de la nature ou encore de structures d'information et de sensibilisation est plu-



tôt morcelée en initiatives pas toujours convergentes qui aboutissent à des crispations entre le tout conservation/protection et le tout développement/exploitation et des incompréhensions de la part du grand public avec des prises de position des partis pris ou des couvertures médiatiques qui ne sont pas toujours fondées.

La société calédonienne pourrait considérer de plus près les approches du type du Conseil Océanique Mondial (World Oceanic Council<sup>22</sup>) qui vise à rendre les entreprises qui travaillent dans le domaine marin et de l'océan ou qui ont un impact sur celui-ci, capables d'assurer leurs responsabilités pleines en matière d'environnement, de sécurité, d'information vers le politique et le public, d'implications vers la recherche et l'innovation et de montage de partenariats pour résoudre des défis transversaux qui ne peuvent être résolus par une entreprise ou une industrie seule.

Alors que nous sommes dans une île, dont aucun des points terrestres n'est à plus d'une cinquantaine de kilomètres du rivage, alors que l'exploitation minière est une réalité incontournable et un moteur de

croissance du pays pour encore de nombreuses années, alors qu'une politique volontariste de développement d'une croissance bleue liée à la mer est possible, la Nouvelle-Calédonie, de notre point de vue, tirerait avantage à s'inspirer des mécaniques et résultats des initiatives liées à la « Croissance Bleue », comme du projet « Sea for Society » de sorte à savoir bien partager la connaissance et se doter d'un système de gouvernance original ancré dans les réalités économiques, environnementales et culturelles du pays. Celui-ci hériterait en particulier au plan social, culturel et sociologique et dans le respect d'un « destin commun », qui est ici un leitmotiv désormais très ancré, d'une bonne adéquation entre des solutions de développement, d'innovation et de culture maritime de type occidental et celles mises en place de façon plus traditionnelle par la communauté Kanak et par tous les calédoniens, de quelque communauté ils soient originaires. Tout ceci en permettant à chaque habitant et chaque acteur de se retrouver pleinement responsabilisé. Ce système de gouvernance bénéficierait aussi, face au « fait maritime », de la mise en place d'une organisation en grappes (ou cluster) d'entreprises et acteurs du monde maritime calédonien.

<sup>22</sup> [www.oceancouncil.org/](http://www.oceancouncil.org/)



La construction de ce monde commun que pourrait être la « Société Bleue » implique la remise en cause des dualismes très occidentaux entre objet et sujet, science et politique, experts et non sachants, faits et valeurs, nature et société, égalité et justice, modernes et non modernes, etc... Dans cette optique, la connaissance ne saurait être coupée des projets et des aspirations humaines. Elle devrait donc contribuer au vivre ensemble, à la vie associative, au développement moral des communautés, à la satisfaction du travail bien fait et non exclusivement au mieux connaître et au mieux tirer profit pour soi-même.

L'objectif que devrait s'assigner toute politique environnementale et maritime est la conjugaison entre les facteurs de richesse que sont l'épanouissement des individus, le développement des membres des communautés humaines, le bon état écologique et la pleine responsabilité de croissance économique. Atteindre ces buts suppose de laisser libre cours, voire favoriser la créativité, l'imagination, l'innovation et faire confiance à la capacité des hommes de s'adapter avec succès aux changements et aux incertitudes propres à un monde de plus en plus complexe et connecté.

La construction de modes originaux de « Croissance Bleue » et d'une « Société Bleue » fait appel à des modes de gouvernance « polycentriques » qui combinent

différentes échelles, de l'individu, en passant par sa communauté ou son entreprise d'appartenance, sa province, son pays, sa grande région d'appartenance et au monde, tout en s'articulant à des lieux concrets de référence identitaire.

Taï Kona qui cherche à vulgariser les choses de la mer est une petite pierre à l'édifice de Croissance et de Société Bleues que la Calédonie pourrait entreprendre de construire sur les bases précédemment évoquées.



#### Lionel Loubersac

Ancien Délégué  
de l'Ifremer  
en Nouvelle-Calédonie  
lionel.loubersac@ifremer.fr



#### Denis Lacroix

Direction Scientifique,  
animateur de la prospective.  
Ifremer, Station de Sète  
denis.lacroix@ifremer.fr



#### Yves Henocque

Attaché à la Direction  
Générale Déléguée.  
Politique maritime  
et gouvernance, Conseiller  
pour l'Asie Pacifique.  
Ifremer, c/o JAMSTEC  
Kanagawa, Japon  
yves.henocque@ifremer.fr